

LE SINGE MAGOT

Menacé d'extinction



© Ronald Troostwijk

Le sort de la seule espèce de primate en Afrique du Nord – une espèce qui symbolise la biodiversité marocaine et qui peut aider à conserver les sources importantes de l'eau douce.

Par: Els van Lavieren

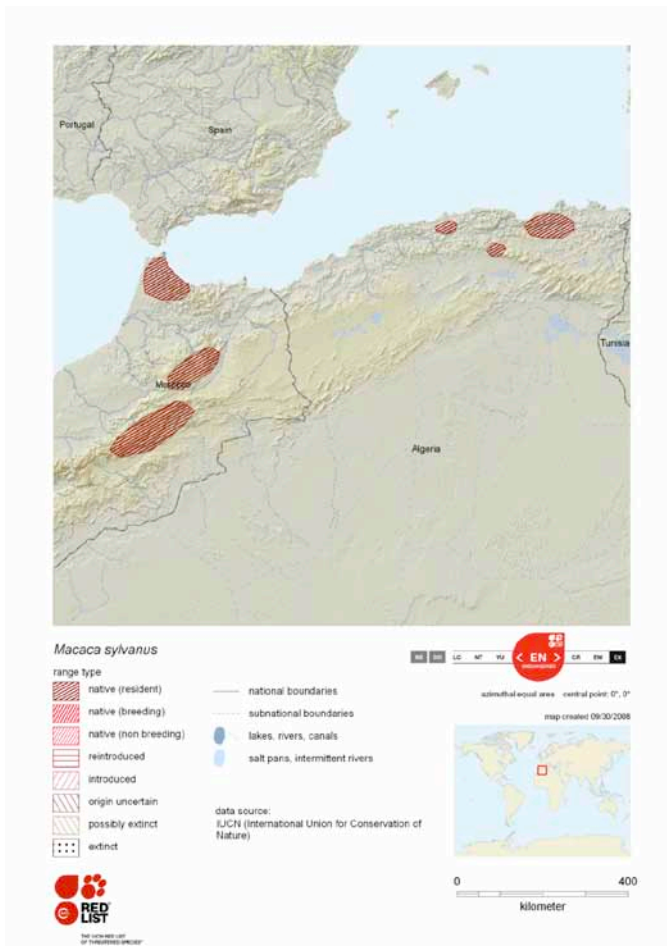


Figure 1: Distribution du singe Magot au Maroc et en Algérie

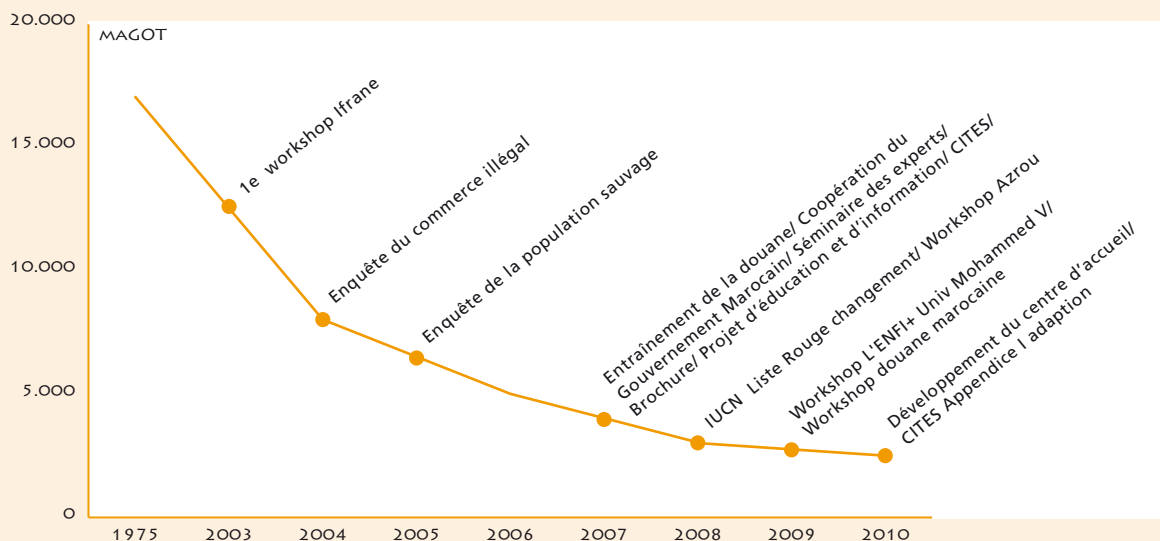
ESPÈCE UNIQUE

Le singe Magot (*Macaca sylvanus*) est la seule espèce qui vit au nord du désert Sahara. C'est la seule espèce indigène de primate qu'on peut trouver en Europe (Gibraltar) et le seul représentant du gène *Macaca* qu'on peut trouver en dehors de l'Asie. Le singe Magot est extrêmement adaptatif et il vit dans des circonstances de climat très diverses. Le singe Magot ne vit qu'en état sauvage au Maroc (dans les montagnes du Rif, le moyen et le haut Atlas), en Algérie (dans les montagnes Atlas Tellian) et à Gibraltar (une population introduite en état semi-sauvage).

L'ÉTAT ACTUEL

Autrefois le singe Magot vivait partout en Afrique du Nord. Aujourd'hui on ne retrouve des populations sauvages que dans de petits habitats au Maroc et en Algérie. La plus grande population de singes Magot vivant en état sauvage se trouve dans la forêt de cèdres du Parc National d'Ifrane au Maroc. Cette population diminue vite, comme les autres populations (Figure 2). En octobre 2008 le singe Magot a été réplacé sur la liste rouge de l'UICN des animaux menacés de "Vulnérable" à "Menacé". Ainsi le singe Magot est classifié dans le même groupe que quelques sous-espèces du gorille et de l'orang-outan.

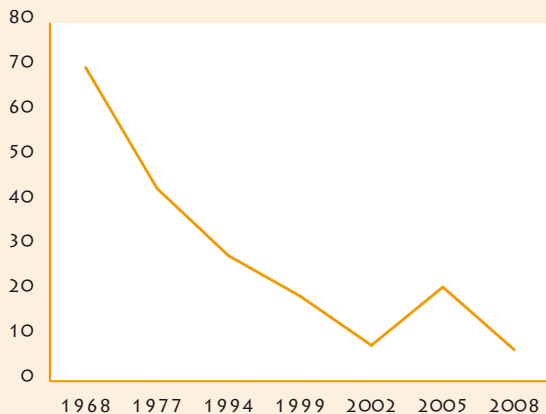
LE DÉCLIN DE LA POPULATION DE SINGES MAGOT AU MAROC DEPUIS 1975



Note: 1975 (Taub, 1975); 2004 (Ross, 2004); 2006 (Camperio Ciani, pers. comm); 2008 (Camperio Ciani et al, not yet published)

Figure 2

LA DENSITÉ MOYENNE DES MACAQUES EN MOYEN ATLAS (IND / KM²) DEPUIS 1968



L'augmentation de la densité en 2005 est causée par le fait que cette étude a eu lieu dans des habitats ayant une haute densité et des échantillons d'enquête plus petits que les études en 2002 et 2008 (van Lavieren & Wich, Oryx, In press)

Figure 3

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Le gouvernement marocain et la population locale avaient jusqu'à tout récemment (2005) une image incorrecte de l'état du singe Magot. On croyait que la population augmentait et qu'il y avait trop de singes Magot. De la recherche scientifique a prouvé à plusieurs reprises que ce n'était pas le cas. Actuellement on accepte les études scientifiques parce que les ONS européens se sont de plus en plus occupés de la protection du singe Magot et parce qu'ils ont commencé à coopérer avec le ministère marocain de la Forêt et de l'Eau (Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)).



Activités de pâturage dans le Parc National d'Ifrane

MENACES

Les raisons pour le déclin de la population sauvage peuvent être divisées en deux catégories:

- 1 La dégradation et la destruction de l'habitat
- 2 Le commerce illégal de singes Magot juvéniles du Maroc en Europe en particulier pour le commerce des animaux de compagnie

La destruction de l'habitat du singe Magot est la plus grande menace de la survie de l'espèce. La disparition de grands morceaux de forêt, la fragmentation et la dégradation sont causées par la consommation du bois pour le commerce et par la population locale, la demande de bois de chauffage, par la cultivation et par le surpâturage de chèvres et moutons (Taub 1977, Fa 1984, Camperio Ciani 1986, Menard and Vallet, 1993). Les sources naturelles d'eau sont monopolisées par les grands troupeaux de chèvres et moutons et ceci provoque que les singes Magot et les autres espèces sauvages n'ont plus d'accès à ces eaux (Camperio Ciani et al. 2003).

La deuxième menace pour cette espèce est le commerce illégal des singes Magot juvéniles du Maroc en Europe. On estime qu'on capture au moins 300 singes juvéniles de la population sauvage au Maroc par année (van Lavieren 2004, 2008). AAP, un centre d'accueil pour les mammifères exotiques aux Pays-Bas est l'un des quelques centres qui accueille toujours le singe Magot. La figure 4 montre le nombre de demandes pour l'accueil des singes Magot chez AAP depuis 2001. Il est important de savoir que ce sont seulement des chiffres d'un seul centre d'accueil en Europe. Des singes Magot juvéniles sont offerts ouvertement et parfois aussi dans les coulisses sur les marchés au Maroc pour un montant d'environ 200 euro par animal (van Lavieren 2004, 2008). Il est facile de passer les animaux en fraude à la frontière espagnole en utilisant le ferry. Surtout pendant les mois d'été, une période dans laquelle la plupart des macaques est vendue aux touristes et aux Marocains qui vivent en Europe, à cause du grand nombre de voitures passant la frontière. Le captage annuel de 300 juvéniles de singes Magot d'une petite population diminuante est un désastre pour la survie de la population (van Lavieren, 2008).



Macaques à vendre sur la Place de Fes, Tanger

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?

Une comparaison: il y a moins de singes Magot sauvages que des orangs-outans sumériens (7.500, WWF, 2009) et moins que les gorilles des plaines de l'Ouest et de l'Est (respectivement 100.000 et 17.000, WWF, 2009). Le déclin de la population de singes Magot continuera si on ne prendra pas de mesures rigoureuses et les scientifiques estiment que l'extinction sera complète dans dix ans (Camperio Ciani 2008 en Menard 2009).

Il n'y a pas de temps à perdre, les actions recommandées doivent être entreprises dès maintenant. Les macaques sont des espèces de primates plus fortes. Les singes Magot vivent dans des régions où la température varie de 40 degrés Celsius en été à moins dix degrés Celsius en hiver. Le singe Magot ne devrait pas être menacé du tout dans un habitat sain ayant de l'eau suffisante et sans braconnage.

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCUEIL DE SINGES MAGOT CHEZ AAP (2001-2008)

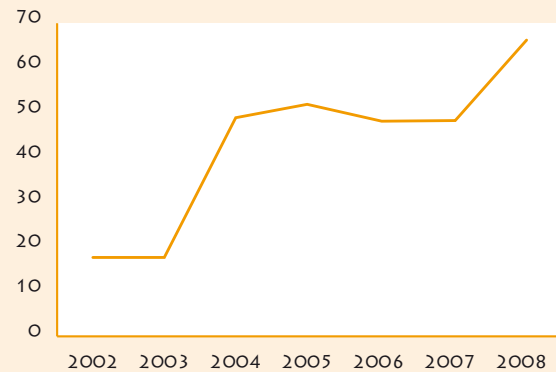


Figure 4

POURQUOI EST-CE QUE L'ESPÈCE EST IMPORTANTE?

Quand on parle de la conservation du singe Magot, il ne s'agit pas seulement de conserver une espèce merveilleuse et unique. La conservation du singe Magot et son habitat est parallèle à la conservation des forêts des montagnes du moyen Atlas, qui procurent le Maroc pour 40 % d'eau douce. Voilà pourquoi on surnomme ces montagnes du moyen Atlas souvent "le château d'eau". Mais à côté de l'eau, la forêt donne aussi du bois, des pâturages et du charbon de bois et un écosystème extrêmement riche qui ne trouve pas son égal dans le monde entier. Le singe Magot indique que la forêt est saine et symbolise la biodiversité marocaine. Cette diversité héberge des espèces endémiques d'animaux et de plantes qui sont en danger. Le singe Magot en est le plus connu. Lorsque le singe Magot et son habitat disparaissent, l'un des primates les plus uniques du monde disparaît.

Le singe Magot joue en plus un rôle important en maintenant la forêt saine et en tenant sous contrôle les insectes. Donc la conservation du singe Magot a une importance directe pour la qualité de la vie de nombreux au Maroc qui vivent dans et autour de leur habitat. En plus l'exécution juste de l'écotourisme dans le Parc National d'Ifrane peut offrir de grands avantages.

QUELLES SONT LES ACTIONS QUI SONT DÉJÀ ENTREPRISES ET PAR QUI?

La figure 5 donne un compte-rendu des actions qui ont déjà eu lieu par les ONG internationales et nationales en coopération du gouvernement marocain et l'Institut Scientifique à Rabat. Dans les dernières années on a fait beaucoup d'enquêtes en ce qui concerne les singes Magot sauvages. On a fait des recherches sur le commerce illicite des singes Magot juvéniles en 2004 pour la première fois et on a publié les résultats. Par conséquent beaucoup des ONG ont commencé à protéger les singes Magot juvéniles. Ce sont AAP, un centre d'accueil pour les primates et les animaux exotiques aux Pays-Bas, World Wildlife Fund (WWF), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), le Species Survival Network (SSN), le MPC (Moroccan Primate Conservation Foundation), GEA en Italie, AESVT au Maroc et Fomanef au Maroc.

■ En 2007 AAP et l'IUCN ont organisé un séminaire sur les singes Magot. Les participants ont eu des milieux différents. Une délégation marocaine était aussi présente. Ce groupe a conclu qu'il était nécessaire de prendre des mesures dans le bref délai pour aider le singe Magot. Quelques actions ont eu lieu. D'autres se déroulent ou sont prévues.

■ Pendant l'été de 2007 il y a eu une grande action dans les ports d'Algerias et Tanger. Cette action consistait en donnant des brochures aux vendeurs potentiels et de leur demander de ne pas acheter des singes Magot au Maroc et de ne pas



Macaques openly for sale on Jma Fnaa, Marrakech



Les singes Magot sont à vendre publiquement à Jma Fnaa, Marrakech

prendre des photos où figuraient des singes. Le gouvernement néerlandais a financé ce projet et le projet a été exécuté par AAP et IUCN. L'évaluation du macaque sur la liste rouge pour les animaux en danger a eu comme résultat un déplacement de l'état de l'espèce de l'état «vulnérable» à «en danger».

■ AAP a créé une plate-forme de pays européens pour implanter mieux et maintenir CITES (Convention on International Trade in Endangered Species) : la régulation de la législation nationale du commerce.

■ En 2007 les douaniers espagnols ont eu un entraînement sur CITES et les problèmes des singes Magot, ce qui a presque immédiatement eu comme effet une augmentation du nombre des singes Magot confisqués à la frontière espagnole. AAP a financé et exécuté cet entraînement. En octobre 2009 un entraînement pareil a eu lieu au Maroc, exécuté par le SSN et le WWF MedPo et payé par le WWF.

■ Des entraînements et des ateliers différents ont eu lieu, coordonnés par le WWF. Ces ateliers étaient destinées aux organisations nationales

pour la santé, les collaborateurs du Parc National d'Ifrane et les étudiants de l'université Mohamed V à Rabat. A deux reprises on a écrit une proposition actuelle qui a été traduit en français pour le gouvernement marocain contenant la demande de la passer pendant la réunion CITES en 2007 et 2010. Mais ainsi en 2007 qu'en 2010 le Maroc a décidé de ne pas la passer.

QU'EST-CE QUI SE DOIT PASSER?

Malgré toutes les actions qui ont été prises, le déclin de l'espèce continue largement. Si ce déclin ne s'arrête pas, il n'y aura plus de singes Magot sauvages dans 10 ans. Les actions suivantes sont recommandées:

Le plan de gestion du Parc National d'Ifrane – actuellement on développe un plan de gestion pour le parc national. Dans ce plan on réglemente le reboisement, le zonage des zones de pâturage et les activités humaines comme l'exploitation forestière. On a l'espoir qu'on va sanctionner sévèrement les braconniers de jeunes singes Magot. Il est de la plus grande importance que ce plan sera exécuté le plus vite possible.

L'éducation de la population locale – la population locale doit être éduqué du fait que le maintien de la forêt et ses habitants sont vitaux. L'attitude générale par rapport à la protection de la nature devra changer aussi, sur le plan national et local.

Application sévère des lois pour le commerce illicite – Si le Maroc poursuit le commerce ouvertement de jeunes singes Magot, on s'attend à une diminution de 60 % du commerce. On doit impliquer de hautes sanctions.

L'éducation des vendeurs potentiels – On doit informer les vendeurs potentiels en Europe sur la vente illégale et les risques de la possession d'un singe Magot.

Centre d'accueil et de réhabilitation – Le douane et le HCEFLCD peuvent seulement maintenir les lois, s'ils ont une place pour transporter leurs singes confisqués.



Brochure d'éducation pour les vendeurs potentiels

Un contrôle sévère à la frontière – Actuellement le Maroc fonctionne comme la porte d'entrée du commerce illégal en plantes et animaux de toute l'Afrique de l'Ouest et du Nord (communication de presse de Mme Mesbah, HCEFLCD).

ACTIVITÉS ENTERPRISES PAR DES ORGANISATIONS DIFFÉRENTES DEPUIS 2004

	AAP	IUCN NL	Institut Scientifique	HCEFLCD	WWF NL/ MedPo	SSN	GEA Onlus	Fomanef	AESVT	MPC/ E. van Lavieren
1e formation Conservation singe Magot à Ifrane					Funder & exec.		Exec.			
Recherche commerce illicite 2004	Funder		Collab.							Rech. for AAP
Recherche population sauvage dernières 10 ans			Collab.				Research-ers			
Récherche population sauvage 2005	Funder									Rech. for AAP
Faire pression pour l'application des lois en Europe de 2005 à nos jours	Funder and exec.									
Formation douane Espagne 2007	Funder and exec.									Exec. for AAP
Etablir la coopération entre les autorités marocaines 2006/2007		Funder								Exec. for IUCN
Expert seminaire Amsterdam 2007	Funder and exec.	Funder and exec.	Particip.	Particip.			Particip.			Exec. for IUCN
Project de sensibilisation en Espagne et au Maroc 2007/ 2009	Funder (2007)	Funder (2007)	Cooper. (2007)	Cooper. (2007)				Exec. (2009)		Exec. for AAP (2007)
CITES CoP 14 Lobby 2007	Funder and exec.	Funding & exec.		Particip.			Collab.			Particip.
Le changement de la liste rouge de l'IUCN en état de: en danger 2008		Collab.	Particip.				Particip.			Exec.
Formation Azrou pour les ONG et Parc National d'Ifrane 2008			Particip.	Particip.	Funder & exec.		Exec.		Particip.	Particip.
Formation pour l'ENFI et Université Mohammed V 2009			Particip.	Particip.	Funder & exec.		Exec.		Particip.	Particip.
Formation Douane et les ONG 2009 au Maroc	Funder				Funder & exec	Exec.				Trainer
L'ouverture d'un centre d'accueil et réhabilitation 2009	Funder feasibility study							Exec.		Exec.
CITES CoP 15 changement Appendix I 2010				Exec.		Exec.				Prep.

FUNDER = BAILLEUR DE FONDS / EXEC. = EXÉCUTEUR / COLLAB. = COLLABORATEUR / PARTICIP. = PARTICIPANT / PREP. = PREPARATION / RECH = RECHERCHEUR

Figure 5



AAP, Sanctuary for exotic animals
David van Gennep (MSc), P.O Box 50313, 1305 AH,
Almere, The Netherlands. +31365238700.
David.van.Gennep@aap.nl



IUCN NL = IUCN National Committee of the Netherlands
Willem Ferwerda (MSc), Plantage Middenlaan 2K,
1018 DD, Amsterdam, The Netherlands. +31206261732.
Willem.ferwerda@iucn.nl



WWF NL/ MedPo = World Wildlife Fund the Netherlands and Mediterranean Programme
Allessandro Badalotti, Via Po 25/c, 00198 Rome, Italy.
+390684497227. *abadalotti@wwfmedpo.org*



Institut Scientifique, Rabat, Morocco
Prof. Mohammed Mouna, Av. Ibn Batotta, B.P 703,
Agdal 10106, Rabat, Morocco. + 212537774543/ 50.
mouna@israbat.ac.ma



HCEFLCD = Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Mohamed Ribî, B.P 605, Chellah, Rabat, Morocco.
+212537675234.



SSN = Species Survival Network
2100 L Street, NW Washington, DC 20037, USA.
+13015487769. *info@ssn.org*



Gea Onlus = Associazione Internazionale per lo Studio e la Conservazione degli Ecosistemi
Prof. Andrea Camperio Ciani, Via Belzoni 80, 35100
Padova, +39498278497. *Andrea.camperio@unipd.it*



Fomanef = Fondation Marocaine des Néerlandophones & Flamands, Mohammedia, Morocco
Mr Frank Faycal Wyllinck, +2126529916350.
frank.faycal.wyllinck@gmail.com



AESVT = L'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre



MPC = Moroccan Primate Conservation Foundation
Els van Lavieren (MSc), Erfstraat 23, 6668 AD,
Randwijk, The Netherlands. +31644787261/
+212652641309. *elsvanlavieren@gmail.com*

REFERENCES

Camperio Ciani, A. (1986) *La Macaca sylvanus in Morocco: sopravvivenza o estinzione. Osservazioni personali e dati storico-demografici*. *Antropologia Contemporanea* 9(2): pp. 117-132

Camperio Ciani, A., Palentini, L., Mouna, M. (2003) *The human dimension of the recent decline and possible recovery of the central Middle Atlas forest in Morocco*. Workshop of Forest Landscape Restoration Ifrane, Morocco 27 May 1 June 2003

Camperio Ciani, A., Palentini, L., Arahou, M., Martinoli, L., Capiluppi, C., Mouna, M. (2005) *Population decline of Macaca sylvanus in the Middle atlas of Morocco*. *Biological Conservation*, 121 (2205): pp. 635-641

Deag, J.M. (1974) *A study of the social behaviour and ecology of the wild Barbary macaque Macaca sylvanus L*. Ph.D. Thesis, University of Bristol.

Deag, J. M. 1984. *Demography of the Barbary macaque at Ain Kahla in the Moroccan Moyen Atlas*. pp. 113-133. In Fa, J. E. , editor. *The Barbary Macaque: A Case Study in Conservation*. New York Plenum.

Menard, N., Vallet D. (1993). *Population dynamics of Macaca sylvanus in Algeria: an 8-year study*. *American Journal of Primatology*: 30: pp. 101-118.

Ross, J.F. (2004) *La forêt de l' Atlas menacée par les singes?* *Courrier International* No. 712, edition June 24 – 30 2004.

Taub, D.M. (1975) *Notes and News, Oryx* XIII (3) : pp. 229

Taub, D.M. (1977). *Geographic distribution and habitat diversity of the Barbary Macaque (Macaca sylvanus L.)*, *Folia Primatol.*: 27: pp. 108-133.

Van Lavieren,, E. (2004) *The illegal trade in the Moroccan Barbary macaque (Macaca sylvanus) and the impact on the wild population*, Thesis report, MSc Primate conservation (Oxford Brookes University).

Van Lavieren, E. (2008) *The Illegal Trade in Barbary Macaques from Morocco and its Impact on the Wild Population*, *TRAFFIC Bulletin*, Vol. 21, No. 3.

WWF: Retrieved from WWW on March 14 2009: http://www.panda.org/what_we_do/endangered_species/endangered_species_list/great_apes/